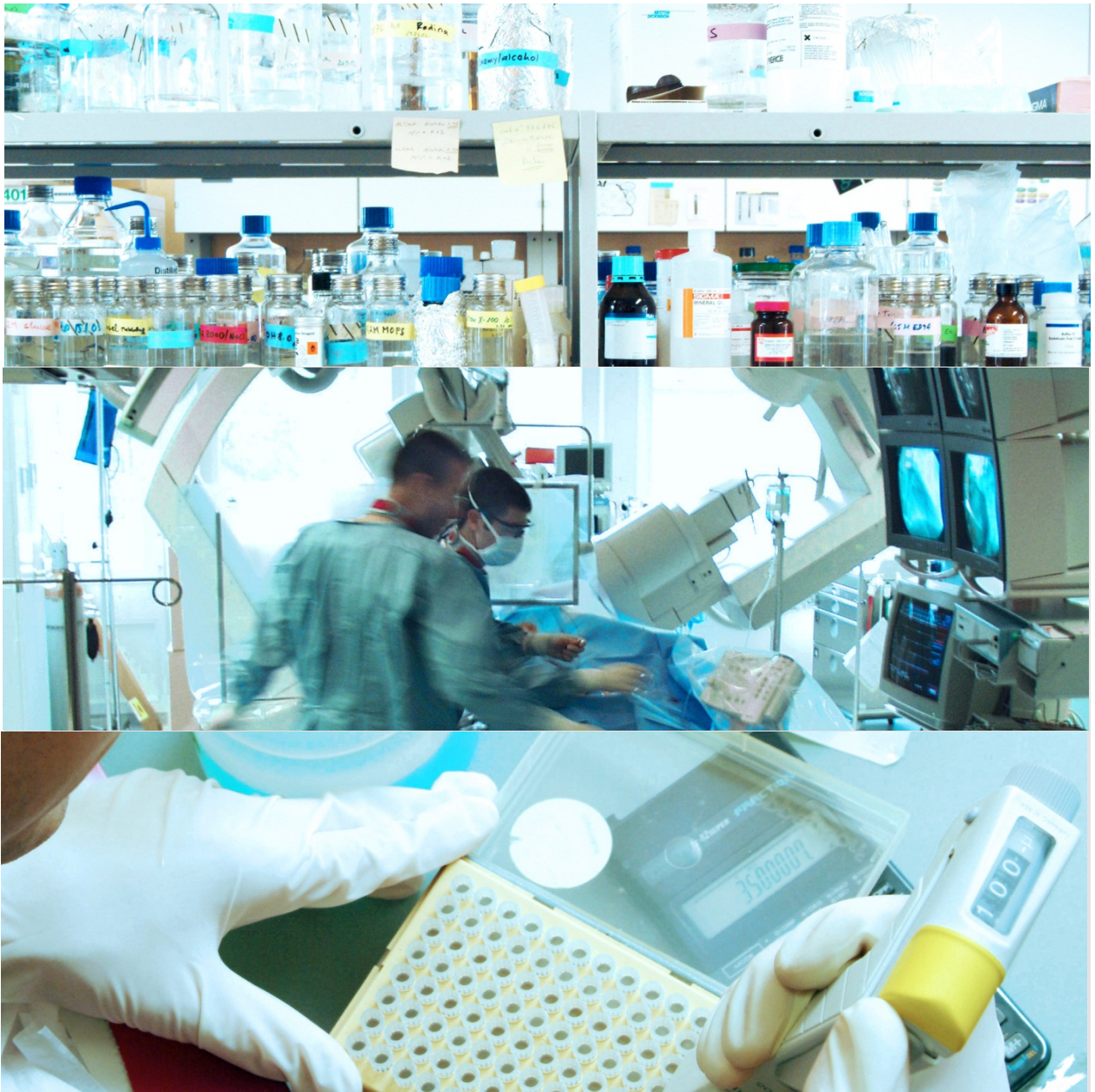


Rapport annuel 2016



Organe responsable
Mars 2017

Mentions légales

Swiss Medical Board
Stampfenbachstrasse 30
Postfach, 8090 Zurich

Secrétariat de l'organe responsable
Susanna Marti Calmell

Téléphone +41 43 259 5211
info@medical-board.ch
www.swissmedicalboard.ch

Table des matières

1. Avant-propos du Président.....	4
2. Activités de l'Organe responsable.....	5
2.1 Développements dans l'Organe responsable.....	5
2.2 Orientation stratégique.....	5
2.3 Développement de la méthodologie.....	5
2.4 Relations publiques.....	6
3. Activités opérationnelles en 2016.....	7
4. Finances.....	8

1. Avant-propos du Président

Pour les responsables du SMB, l'exercice 2016 était placé sous le signe du développement stratégique. L'extension de l'organe responsable et l'introduction des activités HTA à l'Office fédéral de la santé publique ont été l'occasion d'analyser et de réorienter non seulement les aspects méthodologiques et opérationnels, mais également le partenariat avec la Confédération ainsi que les domaines thématiques et les stratégies à long terme. Le fait qu'il existe deux organisations HTA indépendantes en Suisse – l'une sous l'égide de la Confédération, l'autre sous celle des cantons et d'autres partenaires significatifs – a souvent été considéré comme une base intéressante pour le traitement de nombreuses thématiques importantes dans différents domaines. Celles-ci peuvent être premièrement strictement conformes au catalogue de prestations et traitées par l'OFSP; deuxièmement l'OFSP ou d'autres partenaires peuvent confier au SMB un mandat pour des analyses HTA partielles ou complètes ou, troisièmement, le SMB peut choisir lui-même une thématique et la traiter. Cette dernière catégorie comprend – comme jusqu'alors – des thèmes particulièrement controversés et à coûts élevés, figurant ou non dans le catalogue des prestations usuelles de l'AOS. Dès l'année passée, des thèmes des trois catégories avaient été abordés, toutefois le développement de la stratégie a quelque peu ralenti les processus.

Malgré les compétences et les ressources disponibles en Suisse, un regroupement des forces s'impose dans notre petit pays. Depuis quelques années, la Conférence des directeurs de la santé a investi des moyens significatifs pour introduire le HTA pour les prestations de l'AOS en Suisse. C'est à présent à la Confédération de prendre ses responsabilités, en particulier compte tenu des nouveaux moyens approuvés par le Parlement, et d'intégrer l'expertise du SMB dans la stratégie fédérale HTA.

L'élargissement de l'organe responsable du SMB il y a deux ans, par l'adhésion d'organisations motivées, a eu des répercussions positives et a renforcé l'association. En 2017, de nouveaux partenaires devront être trouvés, notamment au sein des organisations de patients, des soins infirmiers et du corps médical. Je suis convaincu que toutes les forces, qui aujourd'hui contribuent directement et efficacement à la qualité et à la durabilité de la prise en charge médicale, permettront à notre système de rester aussi efficace et financièrement viable à l'avenir.

Prof. Peter Suter, Président

Président de l'Organe responsable SMB

2. Activités de l'Organe responsable

2.1 Développements dans l'Organe responsable

Après le retrait de la FMH, diverses sociétés de disciplines médicales ont manifesté leur intérêt pour une participation au SMB. Jusqu'alors, l'exploitation du SMB était financée par les cotisations des membres; toutefois, pour les petites organisations, le montant élevé des cotisations représente un obstacle de taille. Les organisations membres misent toujours sur un large ancrage parmi les acteurs du système de santé, c'est pourquoi elles vérifient l'opportunité de créer plusieurs catégories de membres avec différents montants de cotisations. Des entretiens concernant une éventuelle adhésion ont d'ores et déjà été menés avec des organismes de secteurs non encore représentés au sein du SMB (hôpitaux, soins, représentations de patients).

2.2 Orientation stratégique

Afin de consolider la convergence entre toutes les organisations de l'association, le Comité du SMB a consacré plusieurs séances et workshops au développement de la stratégie. Ce faisant, les développements au sein de l'OFSP en matière de HTA ont également été pris en compte. Les résultats sont récapitulés dans un document qui sera publié début 2017.

Les points essentiels des mesures décidées sont les suivants:

- Développement des structures d'organisation professionnelles nécessaires à la gestion du volume croissant des mandats.
- Collaboration avec l'OFSP comme partenaire stratégique pour les HTA.
- Élargissement de l'organe responsable pour garantir une large assise (organisations faitières des fournisseurs de prestations, organisations de patients).
- Intensification de l'information concernant la compétence et les offres du SMB et acquisition systématique de mandats externes.
- Engagement du SMB pour une application durable des recommandations et analyses d'impact régulières.

2.3 Développement de la méthodologie

Lors d'un atelier de méthodologie, différentes possibilités pour réaliser des appraisals structurés ont été discutées (Multi-Criteria Decision Analysis et Evidence to Decision Framework sur la base de „Grade"). Compte tenu de sa complexité gérable, la méthode de sélection Evidence to Decision Framework a été retenue. Elle avait été appliquée pour l'appraisal concernant la chirurgie bariatrique.

2.4 Relations publiques

Des représentants du Swiss Medical Board sont intervenus dans divers colloques en 2016. Un article concernant la Cost-Effectivness du rapport «Radiculopathies lombaires aiguës ou subaiguës associées à des hernies discales: traitement conservateur ou chirurgical» a été accepté pour sa publication dans Swiss Medical Weekly.

3. Activités opérationnelles en 2016

Comme en 2015, le Swiss Medical Board a travaillé avec les partenaires du consortium CEB des universités de Bâle, Zurich et Genève pour l'assessment et avec le comité d'appraisal pour le rapport d'appraisal. En 2016, le nombre prévu d'au moins deux rapports par an n'a pas pu être réalisée. Ceci pour diverses raisons: d'une part, le développement méthodologique a compliqué et prolongé les processus (implication plus forte des partenaires selon les thèmes et processus de scoping plus détaillé) et, d'autre part, la définition de la stratégie du SMB et la recherche des ressources chez les partenaires ont exigé plus de temps. Les domaines suivants ont été examinés en 2016:

- **Thème 2015/1 «Chirurgie bariatrique»**

Les acteurs concernés par le rapport d'assessment «Obésité et surcharge pondérale : chirurgie bariatrique ou traitement conservateur» ont été auditionnés en mars 2016. Les commentaires ont été intégrés à l'appraisal; sur cette base, le comité d'appraisal a décidé de prendre en compte – pour les informations sur un suivi à long terme – non seulement le rapport d'assessment basé sur RCT, mais également les études de cohortes qui remplissent les exigences méthodologiques minimales. Le rapport d'appraisal a été achevé fin 2016.

- **Thème 2015/2 «Antidementia»**

Le travail sur le rapport d'assessment «Thérapie combinée à la mémantine et aux inhibiteurs de cholinestérase comparée à la monothérapie à la mémantine ou aux inhibiteurs de cholinestérase chez des patients atteints d'une forme modérée à sévère de la maladie d'Alzheimer» a duré toute l'année 2016. Fin janvier 2017, le rapport d'assessment sera disponible pour la consultation auprès des partenaires et pour le processus d'appraisal.

- **Thème 2016/1 «Procédés opérationnels assistés par robots»**

Le processus scoping a débuté en 2016 sur le thème de la «Robotic Surgery».

- **Thème 2016/2**

Le deuxième thème sélectionné concerne le «dépistage du cancer des poumons (par TC)». Ce thème sera traité en 2017.

- **Mandat de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) «Étude détaillée sur l'arthroscopie du genou»**

Après la clôture de l'étude préliminaire, l'OFSP a chargé le SMB d'un rapport sur le thème des «résections arthroscopiques partielles du ménisque». En 2016, le mandat a été principalement clarifié et le processus scoping a été amorcé. La finalisation du rapport est prévue pour l'été 2018.

Les versions intégrales des rapports approuvés peuvent être consultées sur le site internet du Swiss Medical Board (www.swissmedicalboard.ch).

4. Finances

Comptes annuels 2016

Compte de résultats	2015	2016
	en CHF	en CHF
Revenus		
Cotisations ordinaires des membres	750'000	800 000
Cotisations extraordinaires des membres		
Mandat de l'OFSP	45 000	
Intérêts		
Total des revenus	795 000	800 000
Charges		
Exploitation Swiss Medical Board	531 995	407 022
Honoraire appraisal		39 488
Secrétariat scientifique		95 700
Développement	154 648	10 452
Traductions;	12 265	1 450
Charges administratives	50 000	50 000
Réserve pour la création de la structure d'organisation		200 000
Frais bancaires	41	39
Total des dépenses	748 949	804 151
Résultat de l'exercice	46 051	-4 151
Bilan	31.12.2015	31.12.2016
	en CHF	en CHF
Actif		
Banque BEKB	463 110	934 414
Créances	46 482	9 652
Créance d'impôt anticipé	46	
Total de l'actif	509 637	944 066
Passif		
Engagements à court terme	30 948	39 527
Passifs de régularisation - Développement	150 000	150 000
Passifs de régularisation - Démence		100 000
Passifs de régularisation - Arthroscopie du genou		30 000
Passifs de régularisation - Secrétariat scientifique		30 000
Réserve provenant de projets non réalisés	280 000	350 000
Réserve pour la création de la structure d'organisation		200 000
Capital propre	48 690	44 539
Total du passif	509 638	944 066